

HABILITATION ELECTRIQUE (ELECTRICIEN)

Basse tension

Niveau : Initial

Objectifs de la formation :

- Identifier les dangers liés à l'électricité en basse tension et analyser les risques associés
- Connaître la réglementation et les principes de l'habilitation électrique
- Respecter les distances et zones d'environnement en basse tension
- Appliquer les mesures de prévention et de protection, collectives et individuelles
- Réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension en sécurité, dans le respect des limites liées au symbole d'habilitation visé
- Adopter les bons comportements en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

Être capable de :

Le ou la candidat(e) doit être capable de :

1 – Connaissances théoriques et savoir-faire pratiques :

- Module 1 : Thèmes techniques
- Module 2 : Thèmes spécifiques B1, B1V, B2, B2V, B2V essai, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai
- Module 3 : Thèmes spécifiques HC
- Module 4 : Thèmes spécifiques BE Mesurage, BE vérification, HE Mesurage, HE vérification
- Module 5 : Thèmes spécifiques BE essai et HE essai

Conditions d'admission et d'inscription

Caractéristiques requises

Niveau de recrutement :

- Aucun diplôme préalable requis
- Aucune expérience préalable requise

Public :

- Cette formation s'adresse aux électriciens ou personnes amenées à réaliser des travaux d'ordre électrique en basse tension, n'ayant jamais été habilités ou devant obtenir une habilitation électrique initiale dans le cadre de leur activité professionnelle.
- Aux personnes déjà actives dans l'emploi et/ou qui souhaite actualiser ou renforcer leurs compétences

Prérequis :

- Compréhension orale et écrite de la langue française
- Être muni des équipements de protection individuelle (gants isolants, chaussures de sécurité, lunettes de protection...)

INSCRIPTION

- Faire une demande d'inscription par téléphone au 03 22 84 53 98 ou via le site internet d'ALTOM : www.altom-formation.fr
- Transmission des pièces administratives demandées par l'organisme de formation (carte d'identité...)
- Convention signée

ADMISSION

- Pré-test requis (permet de vérifier la compréhension orale et écrite de la langue française)

Contenu de la formation :

1- Connaissances théoriques et savoir-faire pratiques :

Module 1 : Thèmes techniques

- Connaître et identifier les types, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Connaître et identifier la fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Comprendre l'induction et le couplage capacitif et appliquer les mesures de prévention associées (mise en équipotentialité)
- Expliquer le fonctionnement et manœuvrer les dispositifs de verrouillage et d'interverrouillage
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle

Module 2 : Thèmes spécifiques B1, B1V, B2, B2V, B2V essai, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai

- Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension
- Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations
- Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation
- Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
- Utiliser les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.

- Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut « essai »)

Module 3 : Thèmes spécifiques HC

- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui les informations, suivre les instructions
- Réaliser les étapes d'une consignation et utiliser les documents applicables (attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...)
- Décrire un régime de réquisition, analyser les risques, renseigner un avis de réquisition (si nécessaire)

Module 4 : Thèmes spécifiques BE Mesurage, BE vérification, HE Mesurage, HE vérification

- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité
- Appliquer les mesures de prévention lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

Module 5 : Thèmes spécifiques BE essai et HE essai

- Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Connaître les symboles et leurs limites pour l'habilitation des personnes intervenant lors des essais
- Appliquer les mesures de prévention lors des opérations : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Respecter les consignes de sécurité pour essais particulier (utilisation d'une source autonome, recherche défaut de câble, laboratoire et plate-forme d'essais)
- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité
- Identifier les équipements de travail spécifiquement utilisés en essais et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
- Réaliser une consignation pour son propre compte
- Décrire et réaliser une réquisition (uniquement pour le HE essai, si nécessaire)

VALIDATION DE L'ÉPREUVE CERTIFIANTE

Le parcours comprend deux épreuves, toutes deux obligatoires pour valider les habilitations visées :

1. Épreuve théorique

L'épreuve théorique se fait sous forme de QCM, accessible depuis le smartphone des stagiaires grâce à un QR Code (selon les modalités du formateur).

Le nombre de questions dépend des habilitations visées :

ALTOM FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32800253780

ALTOM FORMATION

ZI La Chapelette – Impasse Henri Becquerel – 80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.53.98 - e-mail : contact@altomformation.fr

SAS au capital de 10 000 € - N° Siret : 983 216 060 00027 – N° TVA Intra. : 24983216060 - Code NAF : 8559A

- Tronc commun : minimum 15 questions
- Symboles complémentaires : +5 questions par symboles d'habilitations visés

Les questions portent principalement sur les thèmes suivants :

- Dangers de l'électricité
- Distances et zones d'environnement
- Limites des opérations associées au symbole objet de l'habilitation visée
- Mesures de protection collective et individuelle

D'autres thèmes peuvent également être abordés, tels que :

- L'appareillage (caractéristiques, identification, fonctionnement...)
- Les règles spécifiques à certaines opérations (mesurage, essai, vérification...)

Le seuil de réussite est fixé à 70 % de bonnes réponses.

2. Épreuve pratique

L'épreuve pratique est réalisée sur une platine électrique simulant une situation réelle, la durée varie selon les symboles d'habilitations visés.

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention. L'évaluation est réalisée sur la base de trois critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- Deux erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure.

L'évaluation se fait selon quatre notes : A, B, C ou D :

- Les notes A et B sont positives
- Un seul C est toléré
- La note D est éliminatoire

En cas d'échec, un second passage peut être organisé après analyse avec le formateur.

Validation finale

Après validation ou non, un avis favorable ou défavorable aux symboles d'habilitations visés est transmis à l'employeur.

Le recyclage de la formation est recommandé tous les 3 ans, conformément aux recommandations de l'INRS.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- ✓ Cette formation permet aux stagiaires d'exercer ou de poursuivre des activités professionnelles nécessitant une habilitation électrique en basse tension, notamment dans les domaines de l'installation, de la maintenance, du dépannage ou de l'exploitation des installations électriques. Elle conditionne l'accès à des postes d'électricien ou de personnel technique et permet à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique correspondant aux symboles visés.

PARCOURS POST-CERTIFICATION

- ✓ Evolution vers d'autres formations habilitations électriques
- ✓ Accès à des formations complémentaires (SST...)

MODALITES DU PARCOURS DE FORMATION :

Durée de la formation : 3 jours

Date de rentrée et de fin : Selon le calendrier de session de formation

Modalités : Présentiel

Tarif de la formation :

- À partir de 150,00 € HT (Tarif exact sur devis en se rapprochant de l'organisme de formation)

Financement CPF possible.

METHODES ET EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation détaillé est remis à chaque stagiaire en amont de la formation.

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de leur parcours de formation par l'équipe pédagogique.

La formation est animée par des professionnels expérimentés, formateurs et testeurs certifiés, disposant d'une formation et d'une expérience en lien direct avec le domaine de compétences concerné.

Nos professionnels possèdent les aptitudes pédagogiques nécessaire pour assurer la transmission de connaissances théoriques et pratiques.

La formation comprend une épreuve théorique évaluée au moyen d'un test réalisé sur smartphone des stagiaires à l'aide d'un QR Code, une partie pratique est réalisée sur du matériel et des sites techniques en conditions réelles d'utilisation.

Nombre de stagiaire par session : 1 minimum

ACCESSIBILITE

- Stationnement gratuit sur le parking d'ALTOM FORMATION
- Localisation à environ 5 minutes du centre-ville de Péronne donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : serviceformation@altomformation.fr ou 03 22 84 53 98



Le centre de formation ALTOM Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à un référent handicap, Monsieur BEGLIOMINI Aldo, que vous pouvez contacter au 03 22 84 53 98.